38e Année - N° 2938 Paraît le Samedi 30 Janvier 1926

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

DIX francs par an

ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....1,00

Réclames (la ligne).....0,80

Commerciales (la ligne).....1,00

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré.

LETTRE DE PARIS

Il y a trop de lois fiscales

Que l'on m'entende bien. Je ne dis pas qu'il y a trop d'impôts — bien que le contribuable qui est en moi les trouve nombreux et lourds — je veux seulement déplorer ici le nombre incroyable de textes qui régissent, en France, les obligations du payeur d'impôts et ses rapports avec le fisc

Sait-on qu'il n'existe pas moins de vingt-neuf textes réglementant le foncier non-bâti, quinze autres pour fixer les devoirs des patentés et que la seule fiscalité du timbre, de l'enregistrement et des hypothèques, imprimée en texte de caractères ordinaires, peut former un majestueux recueil de douze cents pages ?

C'est trop, beaucoup trop et aucun contribuable moyen ne pourrait songer à s'assimiler toute cette pâture législative Des spécialistes seuls y arrivent — et y arrivent en quel état ! eût dit Capus Or la règle maîtresse, en matière de fiscalité, c'est que l'impôt soit simple et compris de tous.

La multiplicité excessive des textes engendre ou implique d'autres inconvénients, non moins regrettables.

C'est d'abord que ces textes, en raison même de leur nombre, n'ont pas été faits en un jour Le législateur traite rarement à fond et d'un seul coup un problème fiscal quelconque Il compose ses lois comme un peintre impressionniste son tableau, par petites touches, comme un laqueur son panneau, par touches successives.

Quant un impôt a été introduit dans nos lois, toute occasion est bonne pour y revenir. Le résultat, c'est que les textes le concernant sont dispersés un peu partout, se cachent dans toutes les lois de finances, deviennes de vrais travaux de marqueterie fiscale. Voyez, par exemple, la loi du 13 juillet 1925 : elle nous offre plus de deux cents articles et tous les impôts, depuis le timbre des affiches jusqu'aux taxes sur le change, s'y pressent, s'y bousculent et dansent la sarabande, que dis-je, la java, devant le contribuable ébaubi !

Des textes aussi incoordonnés ont tendance, tout naturellement, à varier On peut dire que toute loi qui reçoit une adjonction subit, en réalité, une transformation Ici, c'est au gré de la mode fiscale, des échecs ou des réussites enregistrés, sous l'influence parfois des intérêts qui ont réussi à se faire entendre, que les changements aux lois se produisent. Les innovations se succèdent et disparaissent, en un rien de temps, tel le fameux bordereau de coupons ; tel impôt, comme celui frappant les automobiles, naît sous les espèces d'une taxe assimilée aux contributions directes : il se dissocie ensuite en quatre taxes directes, puis une loi lui rend son unité, sans parler de celles qui, avant ou après ces avatars, en modifient les tarifs.

On ne s'étonnera pas davantage que ces lois pullulantes, scindées, dispersées, protéiformes soient finalement, peu précises et peu claires. Les malheureux fonctionaires chargés de les appliquer, souvent démunis d'instructions, s'en tirent au petit bonheur et les astuces des contribuables retifs ont beau jeu pour s'exercer

Certes, nous comprenons que l'impôt doit prendre des formes multiples et saisir la matière imposable partout où elle est et en quelque état qu'elle se présente. Nous admettons que plus la vie économique se complique, plus il faille de lois pour la régler Mais sans être dévoré du tourment de l'unité, on peut, sans doute, demander qu'on coordonne les lois fiscales. Ce doit être le prélude de toute réforme financière

Roger PICARD,

Professeur à la faculté de Droit de Lille

On nous communique :

Contre les Impôts NOUVEAUX

Les membres de l'Association Bas-Alpine du Commerce et de l'Industrie, réunis en assemblée générale le 14 janvier 1926 dans la salle du Théâtre de Digne, après avoir entendu les explications de M. Pidan, protestent énergiquement contre la loi du 4 décembre 1925 qui les frappe d'un impôt supplémentaire et rétroactif et contre toutes les charges nouvelles qui les menacent, notamment l'agravation de la taxe sur le chiffre d'affaire sous le nom de taxe sur les payements.

Ils demandent instamment aux pouvoirs publics :

1° De ne créer aucun impôt nouveau avant d'avoir par une égalité fiscale réelle, fait rendre le maximun aux impôts existants, avant d'avoir fait des économies sérieuses et fait cesser le gaspillage que chacun peut constater dans les services publics ;

2° De donner un meilleur rendement aux monopoles par la cession de ceux-ci à l'industrie privée, la liquidation des arsenaux, des ateliers d'Etat, et de tous les biens inutiles : casernes, etc..

3° Le remplacement de l'impôt sur le chiffre d'affaires par une taxe unique à la base et à l'importation, seul moyen pour qu'il soit payé par tous et sans vexation et qu'il soit perçu comme les droits sur les sucres, les pétroles, les cafés, les alcools que tous les consommateurs payent sans s'en douter.

Les commerçants ne veulent plus être chargés de recouvrer les impôts pour le compte de l'Etat.

4° D'imposer définitivement aux coopératives de consommation et aux groupements d'achat en commun — même commerciaux — les mêmes taxes et impôts que supportent les commerçants ce qui rapportera à l'Etat des sommes considérables et rétablira l'égalité fiscale entre les citoyens ;

5° De demander aux administrations et sociétés sous le contrôle de l'Etat — telle que la Banque de France — de ne pas donner l'exemple du gaspillage ou du manque de confiance dans sa monnaie, en dépensant des millions dans toutes ses succursales en réparations somptueuses et travaux inutiles qu'aucune nécessité ne justifie et celà au moment ou les caisses de l'Etat sont vides et que des sacrifices considérables sont demandés aux contribuables.

Dans le cas ou leur voix ne serait pas entendue. d'accord avec tous les groupements commerciaux et industriels de France, ils n'hésiteraient pas à faire la grève de l'impôt.

Suivent les signatures.

Une délégation de la Société a été chargée de porter le présent ordre du jour à M. le Préfet avec prière de la transmettre au Gouvernement

Chronique Sportive

Sporting-Club Sisteronnais

Le Comité fait un pressant appel au public Sisteronnais qui aura dans le courant de la semaine prochaine à recevoir deux des membres de cette jeune société lesquels encaisseront les cotisations des membres honoraires. Nul n'ignore que l'âme d'une société c'est le membre honoraire et nous voulons espérer que chacun aura à cœur de ne point se soustraire à l'offre de la carte où le minimun imposé sera de 5 francs.

Que chacun nous vienne en aide pour encourager le sport seul but que vise le « Sporting-Club Sisteronnais ».

D'autre part si nous savons demander, nous savons également offrir. Ainsi, tous ceux qui auront su nous encourager en recevant la carte de membre honoraire, seront remercié par une gracieuse invitation qui leur sera faite pour assister au **Grand Bal** qui sera donné au Casino, le dimanche 7 février avec le concours d'un Jazz-band de premier ordre que nous ferons connaitre sur les affiches qui seront apposées sur les murs de notre ville durant la semaine. Merci d'avance à tous ceux qui veulent encourager les sports.

MON FILM

LES 42.000 FR.

Nos charmants députés vont nous la bailler belle.

N'avez-vous pas lu, ami lecteur, qu'ils vont au moment ou les finances sont très malades s'octroyer un traitement de 42.000 frs.

Ah mais non ! cela ne se passera pas comme ça à Panam ... D'avance, nous les contribuables malmenés et tondus nous protestons de toutes nos forces car nous nous rappelons qu'en 1924 les députés actuels nous disaient : « Votez pour nous, si nous sommes vos élus nous ferons diminuer le prix de la vie, nous rabaisserons et au besoin supprimerons les impôts, le franc va descendre et reviendra à sa valeur monétaire, nous laisserons nos traitements au bénéfice des communes les plus pauvres, etc.. etc. » Une fois élus, nos députés n'ont tenu aucune de leurs promesses atteints d'amnésie, ils ont oublié. A l'inverse de leurs dires le prix de la vie a augmenté du triple, les impôts nous écrasent, le franc monte tellement que notre jolie piècette de 20 sous en vaut à peine 3 et quant à leur traitement ils le gardent pour eux....., eux qui sont pour la plupart millionnaires.

Croyant à leurs paroles nous avons attendu sous l'ormeau que leurs bienfaits arrivent jusqu'à nous. Hélas ! déplorons leur absence, ces Messieurs ont d'abord fait leurs affaires en portant bientôt leur traitement à 42.000 francs ce qui fera 115 fr 06 par jour.

L'histoire et les évènements de 1851 nous apprennent que le député Baudin se fit tuer sur les barricades pour 25 francs.

Nous ne demanderons pas à nos députés pareil sacrifice mais nous leur dirons de ne pas porfiter de leurs fonctions pour se faire une situation à nos dépens dans laquelle ils feront leur *bedide gommerce*.

Voyons Messieurs les députés, est ce que le moment est bien choisi pour puiser dans la caisse ? Le faire serait commettre une faute lourde avant que la situation financière soit régularisée Il est de tradition que les parlementaires doivent finir par eux mêmes et non commencer par eux-mêmes et s'ils le font qu'ils craignent à bon droit notre courroux et notre colère car aux prochaines élections le bulletin de vote ne leur pardonnera pas de n'avoir pas tenu la moindre de leurs promesses, alors qu'au contraire ils nous surchargent d'impôts pour eux s'emplir les poches.

SUIRAM.

© VILLE DE SISTERON

Taxe d'Apprentissage

Il est rappelé aux intéressés que toute personne ou société exerçant une profession industrielle ou commerciale ou se livrant à l'exploitation minière ou concessionnaire d'un service public est assujettie à une taxe dite d'apprentissage.

Les assujettis à la taxe d'apprentissage sont tenus d'adresser au préfet du département où est situé le siège de leur entreprise une déclaration globale, établie en double exemplaire, et contenant les indications suivantes :

1° Nom, prénoms et, le cas échéant, la raison sociale de l'entreprise la nature de l'entreprise, le siège social, le lieu où est situé l'établissement et, s'il y a lieu, celui de chacun des établissements exploités par l'entreprise.

2° Le montant total des appointements, salaires, rétributions quelconques payés l'année précédente.

Lorsque l'entreprise comprend des établissements situés dans les départements autres que celui du siège social, il est annexé à la déclaration un état dresse pour chacun des départements où sont situés ces établissements et contenant pour chacun de ces derniers les indications prévues au précédent paragraphe.

En vue de l'établissement des rôles de l'exercice 1925 les déclarations et demandes d'exonération, s'il y a lieu, doivent être adressées au prefet, qui en délivre récépissé, avant le 15 février 1926, à défaut de quoi les assujettis seront taxés d'office.

Nota. — Ne sont pas considérés comme chef d'entreprise aux termes de l'article 25 de la loi de finances du 13 juillet 1925 et ne sont pas soumises à la taxe les personnes énumérées à l'article 10 de la loi du 30 juin 1923 qui ne sont pas assujettis à l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, ainsi que celles qui, dans l'année n'auront pas payé en espèces plus de 10.000 francs de salaire.

VARIÉTÉS

Le Roman d'une jeune fille

Mauvais début.. la rentrée n'est pas drôle J'en ai eu le pressentiment hier soir à la porte d'Italie, tandis que Joseph tendait au gabelou son ticket d'essence vieux de deux mois. Paris était gris foncé, couleur fumée d'usine, à la maison l'ascenseur avait l'air mal tenu d'un monte- charge et les tapis de l'appartement m'ont paru râpés. « Etat de l'âme » dirait ma docte cousine Germaine qui vient d'être reçue à sa licence... état de l'âme évidemment, puisque maman, ravie d'être à nouveau dans la capitale, a déclaré ce matin que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes. Le déjeuner lui a paru succulent : « Ce n'est pas chez tante Jeanne que l'on peut manger de pareils tourne-dos ! » Père, lui, était « brumeux », mais je ne m'en suis pas inquiétée outre mesure. D'ailleurs, comment placer un mot quand maman s'y met ? Elle trépidait à l'idée de toutes les courses que nous n'arrivions pas à faire cet après-midi. « Avant tout, le coiffeur ! et puis la modiste. Est-ce curieux ! dès qu'on franchit la barrière de Paris, on a l'impression de ne plus posséder que des loques. J'ai donné dès ce matin à Maria ma robe grise qui paraissait tout à fait convenable chez tante Jeanne. Mon Dieu ! que ce service est lent ! Nous ne serons jamais à trois heures chez Natou pour la collection.

Cette fois, père a réussi à couper le courant.

— Peut être feriez-vous bien d'attendre un peu avant de commander vos robes, Marguerite.

— Attendre quoi ?

— Mais... les évènements... La situation politique est inquiétante.

Les yeux de maman se sont arrondis.

— Maurice, vous divaguez ! Je vous ai toujours dit que vous lisiez trop de journaux ! Voulez-vous m'expliquer l'influence que peut avoir la politique sur le choix de mes robes ? Je ne m'habille pas pour nos hommes d'Etat et c'est heureux, car ils n'entendent vraiment rien à l'élégance.

— Je disais, Marguerite, que la situation politique et la situation financière se confondent.

— Aucune situation. ni politique, ni financière, ne m'empêchera pas d'avoir besoin d'un manteau et d'une robe d'aprés midi. On ne se promènera pas tout nu, quel que soit le régime, je pense ?

Père s'est tu. En regardant mieux, je l'ai trouvé vielli. Il est toujours élégant et mince très « officier de cavalerie » mais le regard m'a paru « fumée d'usine » lui aussi.

J'ai prétexté une migraine et je suis resté auprès de lui. Père regardait par la fenêtre loin, très loin quand je me suis approché de lui. J'aurais voulu lui dire quelque chose de gentil... mais je n'avais remarqué combien notre langage moderne prête peu aux effusions...

« Père... ai-je murmuré, croyez moi, ça se tassera ». S'il y a un coup dur, on sera deux pour le recevoir. Je suis « sport » vous savez ! Et puis maman ne peut pas comprendre comme cela tout de suite. Elle est trop jeune. Avez-vous remarqué que, depuis la guerre, les enfants sont plus vieux que les parents ? »

— Mais c'est toi ma petite Nicole, qui sera la victime !

— Savoir... Je n'ai pas l'intention de me laisser « victimer » comme dit l'autre, et cela compte un peu. cette résolution là.

Pour la première fois, il a souri vraiment et il m'a embrassée.

JACQUELINE.

(Les Lectures pou Tous)

Assemblée Générale des Mutuelles - Bétail

Le samedi 9 janvier à 14 heures, les délégués des Caisses d'Assurances Mutuelles contre la mortalité du bétail ont tenu leur assemblée générale dans les locaux de l'Office agricole à Digne, sous la présidence de M. Autran Ernest.

24 mutuelles étaient présentes ou représentées.

Du rapport du trésorier, il résulte que la situation de la caisse départementale de réassurance au 31 décembre 1925 était la suivante :

Nombre de mutuelles affiliées : 34 contre 31 en 1924.

Capitaux assurés-Bovidés, 100 000 francs Equidés, 1.773.800 francs.

Montant des sinistres survenus au cours de l'exercice, 34.[illegible]00 francs.

Indemnités allouées, 22 981,60.

Frais de bureaux, de gestion, de correspondance, 466, 75.

Montant du fonds de réserve, 92.296 fr 15. Au 31 décembre 1923 il était de 72.609 fr. 13.

Augmentation, 19 687 francs 02.

Il résulte de ces chiffres que l'assurance mutuelle contre la mortalité du bétail jouit d'une faveur de plus en plus grande auprès des agriculteurs ; le montant des capitaux assurés est en augmentation constante.

Grâce aux subventions de l'Etat et du département et à des frais de gestion très minimes, la caisse départementale a pu constituer un fonds de réserve important.

Par suite de l'importance de ces réserves, les nouvelles mutuelles qui demanderont leur affiliation à partir du 1er janvier 1926 devront payer un droit d'entrée égal au 1/4 de la subvention de premier établissement qui leur est généralement attribuée par l'Etat.

Pour tous renseignements concernant la création des mutuelles bétail, s'adresser au Directeur des services agricoles à Digne.

* *

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

La Société départementale d'agriculture a tenu son assemblée générale annuelle le même jour. Elle a voté une subvention de 500 francs pour l'intensification de la culture maraichère dans la vallée de la Durance, une subvention de 300 francs pour distribution de plantes médicinales et a décidé de continuer ses dotations en faveur de l'examen agricole organisé chaque année au profit des élèves des écoles primaires pourvus du certificat d'études.

Chronique Locale

SISTERON

Assemblée Mutualiste.

L'Union Mutuelle des Femmes de Sisteron s'est réunie dimanche dernier en assemblée générale dans une des salles de la Mairie.

Madame Massot-Devèze, présidente, a fait l'exposé précis et complet de la situation morale et financière de la Société qui continue à être des plus satisfaisantes.

Au cours de l'année 1925, en effet, 16 nouveaux membres honoraires et 9 nouveaux membres actifs se sont fait inscrire, ce qui porte le nombre total des sociétaires à 104.

La Société a payé 16 mandats de maladie. Elle a effectué un placement de 900 francs à la Caisse d'Epargne et un versement de 500 f. à la Caisse des Retraites, Son avoir total au 1er janvier 1926 est de 8.139 francs 60.

La Présidente fait part à l'assemblée des excellents résultats de la fête mutualiste organisée pendant l'été 1925 Les fonds provenant de cette fête font l'objet d'un budget spécial et seront employés au mieux des intérêts de la Société.

La prospérité toujours croissante de l'« Union Mutuelle des Femmes de Sisteron » fait honneur au Conseil d'administration et à tous ses membres. Cette Société rend de réels services dans notre ville, et il est à souhaiter que toutes les jeunes filles et jeunes femmes du pays en fassent partie

Mutualité Scolaire de Sisteron-Noyers.

Extrait du compte-rendu de 1925.

Nombre de sociétaires au 31 décembre 1925, 306 ; total des recettes de l'année, 1.954 fr. 94 ; Indemnités de maladie, 231 frs ; Reste en caisse au 31 décembre 1925, 1.723 frs 94.

Un versement de 5 francs a été effectué sur chacun des livrets de la Caisse nationale des Retraites des sociétaires anciens et 4 fr. sur les livrets des sociétaires nouveaux en règle au 31 décembre 1925.

En outre 4 fr. de versement supplémentaires individuels ont été inscrits sur 7 livrets et 8 fr. sur 2 livrets.

Cette opération a nécessité l'emploi d'une somme de 1.548 fr. Un reliquat de 175 fr, 94 est donc reporté à l'année 1926.

Nota. — Les sociétaires démissionnaires sont priés de vouloir bien retirer leur Livret de retraite au siège de la Mutualité (Ecole de garçons, à Sisteron).

Bals Masqués.

Dans les rigueurs de la température norvégienne que nous subissons le calendrier carnavalesque a fait son apparition, sa venue ouvre la période des bals masqués que va donner l'orchestre du Boumas. Ce sera une diversion sur nos longues soirées d'hiver dont la monotonie égale leur longueur. La jeunesse ne s'en plaindra pas.

C'est en pensant à elle que l'orchestre du Boumas a arrêté les dates suivantes qui comportent un bal masqué :

Dimanche 31 janvier à l'Eldorado bal masqué.

Dimanche 7 février, au Casino, bal paré et masqué.

Dimanche 14 février, à l'Eldorado bal paré, masqué et travesti.

Prix d'entrée : Hommes, 3 francs, Dames, 1 franc 50.

Avis.

Le Dentiste Américain Cettier Love fait savoir qu'à partir du samedi 30 janvier il reprend ses consultations en son Cabinet, 1, Avenue de la Gare à Sisteron (Maison Turcan) Il recevra comme par le passé tous les samedis et jours de foire.

Office départemental agricole

MM. les agriculteurs désireux d'employer en 1926 des extraits titrés de nicotine pour lutter contre les divers parasites végétaux sont invités à adresser leurs demandes au Directeur des Services agricoles 9, rue Colonel-Payan à Digne, avant le 15 février 1926 dernier délai. Ces demandes comporteront les renseignements suivants Nom, prénoms, adresse de l'intéressé, entrepôt de tabacs qui le dessert, nombre de kilogs d'extrait titré nécessaire, titre demandé.

P. T. T.

Un concours pour le recrutement de 80 agents mécaniciens des Télégraphes et des Téléphones aura lieu à Paris les 21 Mars 1926 et jours suivants.

Pourront y prendre part les postulants de nationalité française étrangers ou non au cadre de l'Administration, âgés de 18 ans au moins et de 30 ans au plus au jour du concours.

La liste d'inscription sera close le 1er mars au soir.

Les demandes, accompagnées du dossier réglementaire, devront être adressées à l'Ingénieur en Chef Directeur du service des Ateliers de Boulevard Brune, à Paris.

© VILLE DE SISTERON

Casino-Cinéma.

Voici le programme de la soirée de ce soir samedi et de la matinée de demain dimanche :

Manille ; Ile de Luçon, documentaire

Jeunesse, grand drame avec Marion Darré.

BRISE-FER

Septième époque

Enfantillage, très comique.

M. E. Casagrande

Chirurgien-Dentiste, 10, Place de l'Horloge, Sisteron, **reçoit tous les jours.**

ETAT-CIVIL

du 22 au 29 Janvier 1926

NAISSANCES

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Néant.

MARIAGES

Entre Paul Joseph Victorin Isnard, chauffeur à Sisteron, et Marie Marguerite Joséphine Burle, s. p. à Sisteron.

Décès

Elisabeth Fabre veuve Chauvin, 85 ans, Rue de la Mission.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Les Sports d'Hiver dans le Massif de la Chartreuse

Pour développer les Sports d'hiver dans le Massif de la Chartreuse un Service automobile P. L. M. fonctionne, tous les jours, jusqu'au 10 février 1926, entre Grenoble et Saint-Pierre de Chartreuse.

Grenoble dép. : 8 h. — St Pierre de Chartreuse arr. 10 h.

St-Pierre de Chartreuse dép. 15 h. Grenoble arr. 17 h.

Prix : trajet simple : 15f — aller et retour : 25 frs.

Le Service automobile est en correspondance à la gare de Grenoble avec les trains de et pour Lyon et Paris :

Paris dép 20 h 05 — Lyon dép. 4. h 23 — Grenoble arr. 7 h. 10. Grenoble dép. 18 h. 10 — Paris arr. 6 h 55 (via Chambéry) — Grenoble dep 20 h 23 — Lyon arr. 23 h.

* * *

Les Stations d'hiver

P L M.

La liste des grandes stations P. L. M. s'enrichit cette année de deux nouvelles venues qui se classent d'emblée aux premiers rangs ;

— Le *Revard*, vaste plateau ondulé à 1500 mètres, sur Aix-les-Bains (chemin de fer à crémaillère) avec son panorama splendide sur toutes les Alpes de Savoie et du Dauphiné, ses vastes champs de ski, sa patinoire de 4000 mètres — Hôtel P. L. M. entièrement transformé avec tout le confort désirable.

— *Combloux*, à 7 km de la gare de Sallanches-Combloux (service régulier de correspondance par automobiles) avec la vue célèbre de ses terrasses sur le Massif du Mont-Blanc ses promenades en ski, sa patinoire — Grand Hôtel P. L. M. du Mont-Blanc, récemment agrandi, 200 chambres, grand confort.

A VENDRE :

Une bicyclette

marque « Alcyon ». Bon état.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE OU A LOUER :

Grenier à foin et Ecurie

pouvant loger 5 bêtes.

S'adresser à M. Henri Javel, maçon, Rue Mercerie, Sisteron.

M. Vincent, tailleur

ancien ouvrier tailleur pour hommes de la maison Colomb, informe le public qu'il s'est installé à son compte

18, Rue Droite, 2me étage

(à côté de la Belle Jardinière)

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance trouveront entière satisfaction.

M. VINCENT demande une demi-ouvrière tailleuse pour homme.

Etudes de Mes Guillaume **BUES** et Louis **ROUBAUD**
Notaires à Sisteron

Adjudication

DE BAIL

Le **Dimanche sept Février** mil neuf cent vingt six, à **quatorze** heures, en la Mairie de **Sisteron**, il sera procédé à l'Adjudication aux Enchères publiques par le ministère de Maîtres **Buès** et **Roubaud**, Notaires à Sisteron,

Du Bail pour trois années consécutives à compter du vingt-quatre août mil neuf cent vingt six,

DES DOMAINES

du Châtillon et du Serre

situés sur les territoires des communes de **Ribiers** et **Noyers-sur-Jabron**, sur la

Mise à prix de 7.000 frs

ci..... sept mille francs.

Pour tous renseignements sur les réserves, charges et conditions, et pour consulter le cahier des charges s'adresser à Me **Roubaud** ou à Me **Buès**, Notaires.

Signé, **Buès.**

A VENDRE

UNE MAISON

comprenant : cave, écurie, rez-de-chaussée, deux étages

S'adresser au bureau du journal.

Observation Utile

Dès que la gêne respiratoire ou l'oppression annonce qu'un rhume ne cède point aux moyens habituels, il faut employer la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Sous son influence, les complications naissantes disparaissent instantanément. Les accès d'asthme même, le catarrhe, la toux des vieilles bronchites sont promptement améliorés et guéris.

Une boîte est expédiée contre mandat de 3 frcs 05 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri-IV, à Paris.

R. C. Seine 65468

Docteur M Audibert-Rousset

Nez — gorge — oreilles — larynx

Consultations : Hôpital de Sisteron 1e dimanche du mois de 9 h. à 16 h.

Consultations gratuites pour les indigents.

ATELIER DE MÉCANIQUE AUTOMOBILE

LOUIS CONCHY

— Avenue de la Gare - SISTERON —

JEAN Auguste, *Successeur*

REPARATIONS AUTOS, MOTOS, VELOS

LOCATION AUTO

Tous travaux de tour, d'ajustage, de fraisage, *à des prix défiant toute concurrence*

BUVEZ L'EAU MINÉRALE

de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON

GARANTIE NATURELLE

Exempte de gazéification artificielle R. C. N° 1469

Pour renseignements s'adresser au Directeur de la Source de Saint Pierre-d'Argençon

Mme JEAN

Chirurgien-dentiste de la Faculté de Médecine de Paris.

—o— Maladies de la bouche et des dents. —o—

Appareils or et caoutchouc, inlays, couronnes et bridges

INSTALLATION MODERNE

Cabinet permanent à SISTERON, Rue de Provence

(Immeuble de la Recette des Finances)

Cabinet à LARAGNE, Avenue de la Gare

(Maison de la Pharmacie). *ouvert le jeudi et jours de foire.*

HERNIE

R.C. Seine 102.310

Membre du Jury et Hors Concours

Grâce aux célèbres Appareils sans Ressort

COMPRESSION SOUPLE

de **M. GLASER** le grand spécialiste de Paris, bd Sébastopol, 44 (Arc. N° 63). la hernie, infirmité dangereuse et souvent mortelle n'est plus désormais qu'un vain mot.

Sanctionnés officiellement par le Corps Médical, le 5 juillet 1922 ces nouveaux appareils appliqués à des milliers de désespérés réalisent chaque jour des prodiges et procurent à tous ceux qui les ont adoptés la **SECURITE** la **SANTÉ**, et selon l'avis des malades eux-mêmes. la **GUERISON DEFINITIVE.**

Devant de tels résultats, garantis toujours par écrit, les personnes atteintes de hernies doivent s'adresser sans retard à **M GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils à :

SISTERON 13 février, hôtel des Acacias.
FORCALQUIER jeudi 18 février, hôtel des Lices.
LESECS, 19 hôtel Barras.
DIGNE, 20 hôtel Boyer Mistre.

NOUVELLE CEINTURE VENTRIERE

pour déplacement tous organe

TRAITE de la HERNIE franco sur demande à M. GLASER, 44, Bd Sébastopol, PARIS

Le plus sûr des Placements

Vous voulez que votre argent vous rapporte qu'il ne coure aucun risque ? Achetez des *Bons de la Défense Nationale*. Exonérés de l'Impôt Général sur le Revenu et de tous autres impôts.

PRIX DES BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS 1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
100 »	99 75	99 »	97 75	96 »
500 »	498 75	495 »	488 75	475 »
1.000 »	997 50	990 »	977 50	950 »
10.000 »	9.975 »	9.900 »	9 77 »	9.500 »

On trouve les *Bons de la Défense Nationale* partout : Agents du Trésor, Percepteurs Bureaux de Poste, Banque de France, Banques et Sociétés de crédit, chez les Notaires etc.

AGENCE des ALPES

A VENDRE

Un fonds de restaurant à Sisteron bien achalandé Prix 22 000

Divers lots de terrain aux Plantiers. Prix 2 fr. 50 le mètre

Un joli domaine de rapport avec maison d'habitation neuve, eau de source. Prix 35.000

Diverses villas aux environs de Sisteron.

Diverses maisons en ville.

S'adresser à M.

CLEMENT

agent général d'assurances
rue Droite, **Sisteron** (B-A)

Vous trouverez tous les jours, la documentation photographique la plus complète et la plus variée dans

EXCELSIOR

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 25 cent.

Le plus moderne des journaux

	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Abonnements à EXCELSIOR pour les Départements...	15 frs	29 frs	56 frs

LA PAGE DE MODES
LA PAGE DE T. S. F.
LA PAGE DES SPORTS

Tous les jours dans

EXCELSIOR

un minimum de 30 photographies sur les derniers événements du monde entier.

Spécimen franco sur demande. - *En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des Primes gratuites fort intéressantes.*

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à Sisteron au bureau du journal.
à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.
à Marseille, chez Mme Monier, kiosque 12, allées de Meilhan.

TEIGNEZ VOUS MÊMES vos tissus avec le LURO

TOUTES LES NUANCES — TOUS LES COLORIS MODES

EN VENTE CHEZ LES DROGUISTES

© VILLE DE SISTERON

Magasin de Chaussures

Ancienne Maison Chastel

E. JULIEN

Rue Saunerie, SISTERON, Près de la Poste

Grand assortiment de **Chaussures** de luxe, sport, travail

pour

hommes, femmes, fillettes, garconnets et bébés

Pour les réparations continuer de s'adresser au magasin de la Rue Droite N° 11.

Ne souffrez plus des pieds

Vous trouvez aussi chez JULIEN tous les appareils du Docteur SCHOLL pour les pieds sensibles ou déformés

Seul dépositaire de la marque

« Inusor »

Grand choix de pantoufles à semelle pneu d'auto qui est plus durable et moins chère que le cuir.

En vente à la librairie LIEUTIER

BELLE JARDINIERE, Sisteron

TUBERCULEUX BRONCHITEUX Chroniques facilement et à peu de frais Guéris par Elixir et Révulsifs Dupeyroux. Méthode gratis et franco sur demande au Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, avec nombreuses attestations et Questionnaire pour *Consultation Gratuite.*

Acheteurs ! Réfléchissez !

Coûter peu à l'achat est bien.
Coûter moins à l'usage est mieux.
Valoir encore beaucoup six ans après est encore mieux.

C'est pourquoi

La RENAULT

est la voiture économique par excellence, quand on tient compte des dépenses occasionnées par les trois facteurs :

Prix d'achat,
Frais d'usage et d'entretien,
Valeur de revente.

De plus, elle vous donne la sécurité par ses freins sur les 4 roues, en supprimant les dérapages et les risques d'accidents.

Rappelez-vous, d'autre part, qu'une voiture sans freins sur les roues avant n'est plus une voiture moderne.

Garage Moderne — Francis JOURDAN

Aux Grands Garages :

Les Grandes Marques :

PEUGEOT
La Grande Marque Nationale

BERLIET
Le Roi des véhicules utilitaires

AMILCAR
Ses rapides petites voitures 6 et 7 H. P. (son grand sport 115 à l'heure)

FIAT
La nouvelle 7 C. V.

ROCHET SCHENEIDER
La voiture de qualité incomparable

PANHARD ET LEVASSOR
La voiture de grand Luxe

GARAGE MODERNE, Veuve LAMBERT

GAP (H.-A.) — *Succursale à* **SISTERON** (*B.-A.*)

Vente à crédit (Agence exclusive pour les Hautes et Basses-Alpes) Essais gratuits de tous modèles

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON